

Le bulletin d'information de la délégation 35

40, rue Danton
35700 Rennes.
02.99.84.26.66.



Édito



Janvier—Février—Mars 2014

SOMMAIRE

Page 1 :

◇ Edito , sommaire

Pages 2 à 5 :

◇ Actualités Nationales : Brèves de l'hiver

Page 6 :

◇ Infos nationales APF

Pages 7 et 8 :

◇ Infos départementales : actions « accessibilité », IEM de Redon et SAMS

Pages 9 à 16 :

◇ Infos DD35 :
- Assemblée Départementale (p.9 et 10)
- En direct du CD
- Actualités des groupes Initiatives, EPO, Relais (p.12 à 14)
- 80 ans, opérations ressources (p.15)
- Programmes sorties et loisirs (p.16)

Pages 17 et 18 :

◇ Histoire de la DD35 par Jeanne Radin
◇ Coin du poète

Pages 19 à 22 :

◇ Journées Découvertes d'un haras, d'une fonderie de cloches

Pages 23 et 24 :

◇ Sports, loisirs et culture

Cher(e)s ami(e)s et cher(e)s adhérent(e)s,

A l'orée de la nouvelle année, je vous souhaite de belles réalisations dans la trajectoire des nouvelles résolutions, la santé pour vous-mêmes et vos proches, et ensemble, dans un bel élan, continuons à « Bouger les Lignes » en 2014.

Notre délégation n'a pas manqué de dynamisme, comme lors des 80 ans de l'APF fêtés au Centre Alma. Cet événement a permis de sensibiliser le grand public avec quelques démonstrations : parcours d'accessibilité, animations sportives et musicales, qui ont agrémenté notre manifestation.

Soyons TOUS vigilants à l'application de la loi de 2005 à l'échéance de 2015. Veillons à ce que se concrétise une accessibilité à grande échelle pour le bénéfice de tous. Nous serons à l'écoute des témoignages positifs ou négatifs sur les situations rencontrées dans votre environnement quotidien.

En écrivant cet éditto, mes pensées vont vers Han'dizou qui, en 2014 soufflera sa première bougie. A cette occasion, permettez-moi de saluer la bonne collaboration qui prévaut au sein du comité de rédaction qui fournit un studieux et beau travail d'informations à travers ce journal.

Rappelons également ce temps fort de notre vie associative qu'a été l'Assemblée Départementale qui s'est tenue le 7 décembre 2013.

Je ne peux terminer sans vous remercier pour votre implication active au sein de notre délégation, avec une pensée particulière pour nos salariés et tous les bénévoles qui, fidèlement, nous accompagnent dans nos actions.

Bon vent à tous en cette nouvelle année !

Patrick Aubry, pour le Conseil Départemental



Ne manquez pas :

- ◆ Votre avis nous intéresse : MDPH, services à domicile, Han'dizou 35... p.10 et 13
- ◆ Les news de l'AD (p.9) et du CD (p.11)
- ◆ Le programme des sorties (p.16)
- ◆ Le témoignage de Jeanne Radin (p.17 et 18)



Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le site de la délégation: <http://www.apf35.com/>

BREVES DE L'HIVER



POLITIQUE DU HANDICAP

Le Comité Interministériel du Handicap (CIH) enfin réuni :

le CIH, dont la 1ère et dernière réunion avait eu lieu en juin 2009, s'est

réuni fin septembre 2013, après bien des reports, en présence du Premier ministre et de la moitié des ministres qui composent le gouvernement. Le CIH a pris une série de décisions en matière d'enfance et de jeunesse, d'emploi et de formation, d'accessibilité et d'accès à la santé, de citoyenneté et de gouvernance: ainsi, la mise en œuvre, dès 2014, du nouveau droit à la formation des parents, des passerelles sont envisagées entre les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (Esat) et les Entreprises Adaptées et une loi devrait redéfinir le statut juridique des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et leurs relations avec les Conseils Généraux et les associations. Toutefois, peu de mesures immédiates ont été annoncées et encore beaucoup de décisions reportées au prochain CIH prévu en septembre 2014. Les ressources des personnes handicapées n'étaient pas à l'ordre du jour. Le report des échéances 2015 d'accessibilité à tout pour tous sera entériné par une ordonnance. Les ERP (Etablissements Recevant du Public) pourront ainsi obtenir un délai supplémentaire allant jusqu'à sept ans pour se conformer à la loi du 11 février 2005. Par ailleurs, le choc de simplification des normes voulu par la création, en octobre dernier, du nouveau conseil national d'évaluation des normes, ne concernerait pas le handicap.

RESSOURCES

Allocations - L'AAH maîtrisée : le projet de loi de finances rectificative pour 2013 comporte une très faible augmentation des crédits de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés. L'effet stabilisateur de l'absence de revalorisation de la prestation semble donc confirmé, le nombre de bénéficiaires n'augmentant plus que très légèrement. L'AAH était perçue par 962.942 personnes en juin 2013 contre 814.559 en septembre 2008.

Logement - Augmentation des aides différenciées : l'Allocation Logement à caractère social et l'Aide Personnalisée au Logement seront revalorisées de 0,9% le 1er octobre 2014, soit avec dix mois de différé sur la date habituelle du 1er janvier.

Finances - Crédits 2014 en baisse : le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2014 prévoit une augmentation de 2,44% des crédits de la mission handicap et dépendance (mais seulement 1,23% après ventilation des apports provenant d'autres programmes budgétaires de l'État). Cette mission finance l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), ses compléments et l'Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI), les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (Esat : +0,71%) et les aides au poste des Entreprises Adaptées, le fonctionnement des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH : + 2,51%) et celui de quelques établissements spécialisés de l'État, associations et autres structures. Cette faible augmentation devrait entraîner une baisse de certains financements, l'AAH absorbant plus de 70% des crédits de la mission. Or, le nombre d'allocataires continue d'augmenter, et cette prestation devra être revalorisée en 2014 d'au moins le pourcentage d'inflation constatée.

Santé/Finances - PLFSS 2014 : le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 (PLFSS) prévoit 8,5 milliards d'économies et des prélèvements supplémentaires, notamment sur les pensions de retraite, et de nouvelles recettes fiscales dédiées. La progression de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) est ramenée à 2,4%, et sera de 3,1% pour les établissements médico-sociaux recevant des personnes handicapées. 155 millions sont prévus pour financer de nouvelles places en établissements et services pour personnes handicapées, et 8 autres pour le plan autisme 2013/2017.



BREVES DE L'HIVER



RESSOURCES (suite)

Transports et Foyers-logements - Hausse de la TVA : le taux de TVA de 7%, applicable aux services de transports spécialisés pour personnes handicapées, sera relevé à 10% à compter du 1er janvier 2014. La TVA sur les logements-foyers, dont ceux qui accueillent des personnes handicapées, passera de 7% à 10%, soit un doublement de la taxe en deux ans. Rappelons également la hausse du taux principal de la TVA, de 19,6% à 20%, en 2014.

Logement/Social - Tarif social de l'énergie : mi novembre 2013, un décret a ouvert aux personnes ayant un Revenu Fiscal de Référence inférieur à 2.175€ (2.420 € dans les départements d'Outremer) par part le bénéfice des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité. Précédemment, la condition de ressources requise, entraînait l'exclusion de la plupart des allocataires adultes handicapés et des pensionnés d'invalidité. La réduction varie de 71 à 140€ pour l'électricité et 94 à 156€ pour le gaz.

EMPLOI

Retraite - Suppression de la RQTH pour les départs anticipés : Le critère de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé



(RQTH) n'ouvrira plus droit, à compter du 1er janvier 2016, à une retraite anticipée dès 55 ans. Ce critère est supprimé par la réforme des retraites. La RQTH est exigée pour bénéficier des aides à l'emploi en faveur des personnes handicapées mais n'ouvre aucun droit à des prestations sociales ou allocations. Le projet de loi garantissant « l'avenir et la justice du système de retraites » propose, par ailleurs, d'étendre le droit à une retraite anticipée à taux plein dès 55 ans aux personnes ayant obtenu un taux d'incapacité permanente d'au moins 50% (au lieu de 80%).

Justice/Emploi - Confidentialité du handicap : en octobre dernier, la Cour de Cassation a confirmé qu'un salarié n'était pas obligé, lors de l'embauche, d'informer son employeur d'un handicap reconnu administrativement. Ces salariés ont, par contre, bien droit au préavis de licenciement étendu à

deux mois dès lors qu'ils informent l'employeur de leur reconnaissance administrative du handicap au moment de la rupture du contrat de travail, sans qu'il soit nécessaire de le faire au préalable et notamment au moment de l'embauche.

Extraits du rapport annuel 2012 du FIPHP Bretagne : 5,56 % : taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap dans les fonctions publiques de Bretagne au 01/01/2012 (moyenne nationale 4,39 %) : 4,23 % dans la fonction publique de l'Etat, 6,05 % dans la fonction publique territoriale, 5,08 % dans la fonction publique hospitalière. Au total, 6445 bénéficiaires de l'obligation d'emploi présents dans les effectifs des 3 fonctions publiques en région Bretagne : 60,91 % de bénéficiaires entre 41 et 55 ans, 57,55 % de femmes. Il y a encore 972 agents en situation de handicap manquants dans les fonctions publiques de la région Bretagne pour atteindre le taux de 6%.

Emploi - Formations en berne : le directeur de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) constate une diminution vertigineuse du nombre de personnes handicapées accueillies en formation (en 2013, 4.000 au lieu des 10.000 habituels). Or c'est à l'Etat, via Pôle Emploi ou Cap Emploi, d'orienter les demandeurs d'emploi vers les formations adaptées proposées par l'AFPA, qui bénéficie d'un conventionnement avec l'Agefiph.

EDUCATION

Accompagnants scolaires en CDI : depuis novembre 2013, l'Éducation Nationale peut recruter en Contrat à Durée Indéterminée (CDI)



des accompagnants d'élèves handicapés, pour exercer des fonctions d'aide à l'inclusion scolaire de ces élèves, y compris en dehors du temps scolaire, ce qui devrait couvrir les activités organisées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Un premier contrat de 3 ans, renouvelable une fois, sera suivi d'un CDI. Les Assistants d'Éducation ayant effectué six ans de service peuvent bénéficier d'un tel CDI. Ces dispositions s'appliquent également à l'accompagnement des étudiants handicapés. 524 AVS devraient voir leur CDD transformé en CDI en 2014.

BREVES DE L'HIVER

DROITS – SANTE – VIE AUTONOME

« **Droit du handicap et procédures** » : un ouvrage consacré au droit du handicap et aux procédures a été publié à l'automne 2013, écrit par Alexandra Grévin, avocate. L'auteur passe en revue les décisions (assorties de quelques jugements) incombant aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées et à d'autres administrations, en détaillant les formalités de chacune des prestations et droits qu'elle accorde, ainsi que les voies de recours. [Editions du Puits Fleuri, 22€ en librairies, 350 p.]

Vie Autonome - Une loi Vieillessement :

mi-octobre 2013, a été annoncé un projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement. Ce texte devrait comporter trois grandes parties : anticipation au plan individuel et collectif de la perte d'autonomie, adaptation de la société et accompagnement de la perte d'autonomie. Les premières mesures prises concerneront le maintien à domicile : réforme de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, prévention de la perte d'autonomie, adaptation de la société, aide aux aidants ; les suivantes concerneront l'accompagnement et la prise en charge en établissement, dont la réduction du reste à charge des résidents en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).



Vie Autonome - Rapport sur le vieillissement : fin novembre 2013, le rapport final de la mission « Vieillessement des personnes handicapées » a été remis aux ministres concernés. Il constate que l'avancée en âge des personnes handicapées est une réalité dont l'importance va croissante et qui n'a pas fait l'objet, jusqu'à maintenant, d'une politique globale nationale. Il demande que soit élaborée une « véritable stratégie nationale » en matière de maintien à domicile ou de placement en établissement spécialisé. Ce rapport précède le lancement de la concertation en vue d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et du premier volet d'une réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie. 267000 personnes handicapées

seraient actuellement âgées d'au moins 60 ans.

Matériels - Aides techniques en déshérence : un rapport, paru mi-octobre 2011, dresse un état apocalyptique du secteur des aides techniques aux personnes handicapées ou âgées dépendantes. Il relève l'absence totale de pilotage national de ce secteur des Dispositifs Médicaux (DM), gérés, avec difficultés, par les départements, les mutuelles et les usagers. Il formule des propositions pour un pilotage rationnel de la prise en charge des aides techniques, sachant que le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 prévoit de réduire de 70 millions d'euros la prise en charge des dispositifs médicaux dont les aides techniques font partie.

Droit à une sexualité et la loi sanctionnant les « prostituants » : début décembre, l'Assemblée Nationale a adopté la proposition de loi instaurant un régime de sanctions des clients des prostitué(e)s, avec l'objectif de faire baisser le volume d'actes prostitutionnels. Toutefois, la loi ne prévoit aucune disposition spécifique envers les personnes handicapées qui emploient les services de travailleurs ou travailleuses du sexe.

Institutions - Cellule pour situations critiques : la ministre déléguée aux personnes handicapées a annoncé la création, par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), d'une cellule nationale d'appui aux situations critiques afin de trouver les solutions adéquates et d'identifier les bonnes pratiques d'accompagnement. Une commission sera créée dans chaque Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et un référent désigné dans chaque Agence Régionale de Santé (ARS). Ces situations pourront également être signalées au 3977, numéro national d'appel contre la maltraitance des personnes handicapées ou âgées.



BREVES DE L'HIVER

ACCESSIBILITÉ

Logement - Ordonnances Du-flot :

la ministre chargée du Logement a présenté, début octobre 2013, les ordonnances qui doivent introduire des dérogations aux règles de construction, dont l'accessibilité aux personnes handicapées. Cela concerne la surélévation d'immeubles, la transformation de bureaux en logements et l'obligation de construire des places de stationnement, qui sera supprimée en cas de proximité de transports collectifs. La concertation a toutefois prévu un recours auprès de la Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (sauf pour les dérogations à l'accessibilité du stationnement !).

Logement - ALUR adoptée à l'Assemblée : mi-septembre 2013, le projet de loi « Accès au logement et urbanisme rénové » (ALUR) a été adopté par les députés. Ce projet réduit à un mois le délai de préavis donné par un bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés au propriétaire d'un appartement qu'il loue. La future loi ramène à la majorité simple l'accord des copropriétaires sur les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et la proposition de réserver les logements sociaux en rez-de-chaussée aux personnes handicapées motrices a finalement été retirée. Le projet intègre, dans le plan local d'urbanisme (PLU) des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), prévu par la loi du 11 février 2005. L'amendement du député Apparou, qui proposait la suspension pendant cinq ans des normes d'accessibilité du logement, n'a finalement pas été soutenu.

Transports - Arrêté sur les minibus : un arrêté technique, du 7 septembre 2013, définit les conditions d'accessibilité que devront remplir, à compter du 1er janvier 2014, les véhicules comportant huit places assises (en plus de celle du conducteur) et affectés au transport de passagers.



Cette réglementation, prise en application de l'article 45 de la loi du 11 février 2005, est allégée pour les véhicules qui n'assurent pas de transport public.

Tourisme - Destination pour tous : fin septembre 2013, le ministère du Tourisme a enfin lancé l'appel à candidatures aux territoires souhaitant être labellisés « Destination pour tous ». Ce label, créé en janvier 2011, sera attribué pour au moins deux handicaps, après comparaison de l'offre touristique tous publics avec l'offre accessible destinée aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Ce label s'ajoute au label « Tourisme et Handicap » créé en 2001.

Transports - Assistance TER en Bretagne : la SNCF expérimente depuis octobre 2013, dans 22 gares de la région Bretagne, un service d'assistance aux voyageurs handicapés complétant celui d'Accès Plus : le nouveau Accès TER propose pour les trains régionaux un accompagnement en gare ainsi que la mise en place d'un service de transport de substitution vers la gare la plus proche pouvant assurer l'accompagnement. Accès TER Bretagne est ouvert aux titulaires d'une carte d'invalidité ou pensionné/réformé de guerre, ainsi qu'aux personnes arrivant en gare avec leur propre fauteuil roulant. Seuls, le voyageur handicapé et un accompagnateur (si la mention « besoin d'accompagnement » figure sur la carte d'invalidité) sont pris en charge dans le cadre du transport de substitution, au risque de séparer une famille par exemple. Les voyageurs doivent réserver leur assistance au moins 48 heures à l'avance par téléphone au 0800 880 562 du lundi au vendredi de 7h à 20h (appel gratuit depuis un poste fixe) ou par fax au 02 99 29 90 35. La SNCF précise qu'un certain nombre de gares bénéficiant du service Accès TER n'ont pas de personnel permanent en gare et qu'il est donc impératif de réserver à l'avance.



INFOS NATIONALES APF



Décès de Jean-Marie Barbier, l'APF en deuil

(communiqué APF octobre 2013)

C'est avec une immense tristesse et beaucoup d'émotion que l'Association des paralysés de France (APF) a appris la disparition de Jean-Marie Barbier,

Président de l'association de mars 2007 à avril 2013. Jean-Marie Barbier est décédé mardi 22 octobre, des suites d'une atteinte cérébrale. L'APF pense tout particulièrement à son épouse et à ses trois enfants, et tient à leur adresser ses sincères condoléances.

« Enfant de l'APF », adhérent de toujours, entré au Conseil d'Administration de l'APF en 1987, Jean-Marie Barbier a été Président de l'association pendant 6 ans. De nombreux combats ont été menés durant ses années de présidence, notamment la manifestation « Ni pauvre ni soumis » du 29 mars 2008, l'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive » et la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

L'APF perd en ce jour l'un de ses piliers, un militant fervent, une figure charismatique qui a dédié une grande partie de sa vie à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille, à l'APF et à ses acteurs dont il était très proche.

ENQUETE APF

Résultats d'une enquête d'accessibilité menée, en septembre 2013, par l'APF et Médiasprim

La Loi Handicap de 2005 a réaffirmé le principe d'accessibilité pour tous. Elle prévoit que les ERP et les transports collectifs doivent être accessibles à tous d'ici 2015. Très sensible et très engagée sur cette problématique, l'APF se doit de rappeler cette échéance. La campagne lancée à l'automne 2013 a mis en avant la notion « *aider l'un, c'est aider l'autre* ». Avec la société Médiasprim, l'APF a réalisé une enquête sur la perception des Français sur l'accessibilité dans la ville pour eux et pour les autres.

97% des Français estime que l'accessibilité est un sujet important, voire prioritaire. 77% estiment que la France est plutôt en retard pour l'accessibilité des transports et des lieux publics et seuls, 44% estiment que les pouvoirs publics prennent bien en compte cette problématique. Plus de la moitié des enquêtés (64%) méconnaissent la loi « handicap » de 2005 et les mesures qui en découlent.

1^{er} enseignement de l'enquête : **L'accessibilité concerne tout le monde.** 95% des Français considèrent que chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés d'accessibilité.

2^{ème} constatation : **plus d'un Français sur 2 a déjà été gêné.** 58% ont déjà rencontré des difficultés d'accès aux transports en commun, 52% aux commerces et 50% aux lieux publics.

3^{ème} observation : **les plus gênés sont les personnes en situation de handicap** (96% des estimations) **mais aussi les personnes âgées** (76% des estimations) **ou accompagnées de jeunes enfants** (75% des estimations).

Enfin, **les trottoirs, sont le symbole de la difficulté d'accès des villes** pour 67% des Français qui s'accordent sur leur étroitesse.



ACCESSIBILITE : LES ACTIONS DANS LE DEPARTEMENT

A l'automne 2013, les communes du Rheu et de Mordelles, engagées en terme d'accessibilité, ont été les collectivités support des rencontres organisées sur ce thème au niveau de Rennes Métropole. Ces rendez-vous permettent de mettre en avant différentes réalisations et initiatives dans le domaine de l'accessibilité. Les associations porteuses du projet, dont l'APF, réunies dans le collectif Handicap 35, ont reçu le soutien logistique de la société de transports Kéolis, via notamment Handistar. En septembre, à Mordelles, des animations ont été organisées et ont permis à des personnes en situation de handicap et valides de partager quelques expériences tandis que d'autres équipes partaient

à la rencontre de commerçants. Au Rheu, un diagnostic général d'accessibilité a pu être établi dès 2010 et, depuis, 50.000 € ont été réservés pour les travaux d'accessibilité des espaces publics de la commune. La sensibilisation d'octobre 2013 a aussi porté sur l'accessibilité des logements, des commerces et des cabinets de santé (Ouest-France des 07/09/2013 et 10/10/2013). Les mêmes types d'animations ont également été proposés en octobre 2013 à **Thorigné-Fouillard**.



Les soirées débats accessibilité (par Hélène Gisèle Boukou)

Dans le cadre d'une plus large sensibilisation du public concernant les problématiques liées à l'accessibilité, certaines communes ont organisé, de concert avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap, des journées de rencontres, d'animations et de parcours en fauteuil afin de valoriser l'accessibilité.

Hélène Gisèle Boukou, membre du jury des Trophées Handistar pour le compte de l'APF depuis bientôt quatre ans, a participé aux deux soirées-débats du jeudi 5 septembre 2013 à Mordelles, en présence des maires du Rheu et de Mordelles (Francis Renard, Patrick Aubry et Svetlana Gajic son binôme aux Trophées, assistaient également à la soirée), puis du jeudi 10 octobre 2013 à Thorigné-Fouillard avec René LEFAIX (adhérent de l'APF et membre du Collectif 35). Le maire de cette commune était notamment présent.

Les deux prises de paroles de Gisèle ont été ciblées sur l'accessibilité. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, elle a tenu à faire remarquer que le quotidien de la personne en situation de handicap est une galère permanente, mais que jamais on ne les entend se plaindre, ou alors si peu, car

avec une force de caractère qui leur est propre, elles savent cultiver le mot DIGNITE ! Elles ont la faculté de masquer leur souffrance avec classe.

Poursuivant son propos, elle a souligné que le mot « accessibilité » n'est pas perçu de la même manière par tout le monde ; la plupart du temps, il est pris pour un vocable comme tant d'autres auquel on n'attache pas trop d'importance, alors que les personnes en situation de handicap décortiquent ce terme, le creusent pour en extraire tous les atouts qui leur seront profitables, voire bénéfiques.

L'accessibilité est la porte de sortie de l'isolement. Elle est le tremplin, l'essor qui permettra aux personnes handicapées d'avoir accès à d'autres centres d'intérêt.

A la fin de la soirée, en se dirigeant vers la sortie, Gisèle est passée à proximité du maire de Thorigné en conversation avec quelqu'un. En lui disant au revoir, celui-ci lui a dit : « Vos interventions frappent le cœur ». Cette phrase a touché Gisèle au plus haut point car, si les messages que nous livrons ont autant d'impact sur l'auditoire, nous ne pouvons que nous en réjouir ; de la sorte, notre cause n'en sera que mieux comprise !

L'APF DANS LE DEPARTEMENT



L'IEM DE REDON

L'Institut d'Éducation Motrice de la Clarté a rouvert ses portes le lundi 26 août, après la période d'été, synonyme de vacances pour les jeunes et pour les professionnels. Comme chaque année, nous continuons d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'inclusion scolaire soit :

En inclusion individuelle (au Lycée Beaumont, au Lycée Notre Dame, au Lycée Saint Sauveur, à L'ISSAT de Saint Jacut les Pins...) pour leur permettre de préparer un diplôme d'enseignement général (Baccalauréat) ou un diplôme professionnel (Certificat d'aptitude Professionnelle CAP....)

Ou dans un dispositif d'inclusion collectif (Unité d'Inclusion Scolaire du Collège Le Cleu Saint Joseph ou au sein de la classe primaire de l'IEM qui est externalisée dans l'école Marie Curie de Redon)

Au-delà de l'inclusion scolaire, les jeunes âgés de 18 à 20 ans, qui sont accueillis à l'IEM, ont également la possibilité de vivre

ou d'expérimenter un hébergement en dehors de l'établissement : depuis quelques années, un groupe de 2 à 4 jeunes peuvent s'inclure socialement au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs de la Maison du Pays de Redon. Toutefois, nous n'avons pas l'outil qui pourrait nous permettre de proposer cette même expérience à des jeunes majeurs qui, sur le plan de la vie quotidienne, ont besoin d'un accompagnement de type tierce personne notamment lors de la nuit.

C'est pourquoi, Mme ZOTTNER, Directrice de l'IEM, a impulsé cette réflexion au sein de l'établissement pour que nous puissions, à moyen terme, proposer aux jeunes qui en ont le projet, un lieu d'hébergement collectif au sein de la Ville de Redon, à proximité des lycées (appartement de type T3 par exemple) ; en effet, c'est à l'IEM que les jeunes vont pouvoir préparer de façon singulière leur future vie d'adulte, en se formant tout en s'incluant socialement. Pour l'étude de ce projet d'externalisation, la question reste celle de la veille de nuit qui pourrait être mutualisée avec d'autres services ou structures présents sur Redon.

Enfin, pour terminer ce bref tour d'horizon, nous tenons à annoncer que les jeunes qui sont accueillis sur l'unité d'apprentissage et d'orientation professionnelle ont réalisé, cette année, un court-métrage avec la Troupe ARTEMISS Compagnie (dont le Directeur artistique est Mr. LE COQ), qui sera très prochainement présenté dans différents lieux ou festivals, soit à Redon soit en Bretagne.

Marianne ZOTTNER, Directrice,
Marc GUELFUCCI, Responsable Educatif

SAMS APF 35

LE SAMS APF 35 A DEMENAGE

Les locaux du SAMS (Service d'Accompagnement Médico-Social de l'APF), rue Danton, devenant trop étroits pour recevoir les usagers et partenaires dans des conditions satisfaisantes, le SAMS APF 35 a déménagé, fin novembre, dans les locaux libérés par Archipel Habitat 1 rue Jean Coquelin à Rennes. Le téléphone reste identique : 02.99.84.26.60. Contacts : sams.rennes@apf.asso.fr ; site : www.samsapf35.fr ; Accès : ligne bus N°3, arrêt Frères Moine.



L'AD du 7 décembre 2013

L'Assemblée Départementale de la Délégation APF d'Ille & Vilaine s'est tenue, de 9H30 à 16H30, à l'IEM APF Handas de Chartres de Bretagne, le samedi 7 Décembre 2013, sous la présidence de Francis Renard, Directeur de la Délégation, Serge Dexet, Administrateur APF, et Jean-Yves Le Houëzec, Représentant Départemental, suppléant de Gwenaëlle Chevalier.

Dès 9h30, environ 70 participants ont pu être accueillis autour d'un café avant de se rassembler pour entendre le mot de bienvenue de Catherine Derouet, Directrice de l'IEM Handas qui, depuis quelques années nous accueille fidèlement.

L'Assemblée s'est ouverte sur un **hommage** appuyé à nos amis disparus dans l'année : Jean-Marie Barbier, président de l'APF jusqu'en avril 2013 (cf ce bulletin p.6), Paul Nicolas (cf Han'dizou 2013 N°4 p.8) et Jean-Paul Prial (Han'dizou 2013 N°2 p.13), adhérent au grand cœur et bénévole militant de la Délégation.

Les membres de l'Assemblée ont ensuite écouté les différentes interventions qui ont permis d'appréhender les activités de la Délégation lors de l'année écoulée :

Le Groupe Initiative : Cécile Cottebrune-Desbats, nouvelle chargée de mission du groupe, Patrick Aubry et Dimitri Kasprzak, membres du Conseil Départemental, ont rappelé la finalité du groupe, les actions entreprises depuis un an et les perspectives du groupe (cf ce bulletin p.12)

Les Groupes Loisirs et Découverte : en l'absence de Stéphanie André, animatrice du réseau, Francis Renard a brièvement rappelé les sorties et courts séjours organisés dans l'année et régulièrement relayés par Han'dizou. Pour les journées découvertes, René Lefeuvre a rappelé les 8 sorties organisées en 2013 et leur budget puis annoncé celles prévues en 2014 (cf ce bulletin

p.16). Nelly Baguelin a également évoqué le séjour été qu'elle a organisé. Catherine Poulain a fait le bilan des dossiers APF Evasion instruits dans l'année.

Les opérations ressources : Catherine Poulain et Hélène Amicel ont dressé le bilan des diverses opérations menées en 2013 (braderies, fête du sourire, paquets cadeaux...) et annoncé celles de 2014, notamment les Brioches de l'Amitié en avril prochain.

Groupe Entraide Polio Ouest (EPO) : Monique Berlan, animatrice du groupe, a présenté les objectifs, les actions et les projets de ce groupe créé il y a un an.

Han'dizou 35 : Brigitte Parey-Mans a signalé la 1^{ère} bougie d'Han'dizou (ex Contact 35) et rappelé le travail de l'équipe de 6 adhérents bénévoles afin de produire 4 bulletins trimestriels (d'environ 20 p.) et un numéro hors-série (en 2013, 2^{ème} partie sur l'accessibilité en Ille et Vilaine). Elle annonce l'enquête de satisfaction qui sera distribuée lors de l'apéritif afin d'avoir l'opinion des lecteurs sur le bulletin départemental et pouvoir encore améliorer ce moyen de communication (55 questionnaires complétés ont pu être recueillis).

Les Groupes Relais : Marc Racine, pour St-Malo/Dinard, Jannick Desroches pour Fougères/Romagné, Marie-Thérèse Chopin pour Vitré, ont pu donner les nouvelles de leur groupe et faire le bilan des actions et opérations menées localement dans l'année.

Le Conseil Départemental : Jean-Yves Le Houëzec a résumé les actions diligentées et les sujets abordés ces derniers mois par le Conseil ainsi que les modifications de sa composition (cf ce bulletin p.11).



L'AD du 7 décembre 2013 (suite)

Le Conseil Régional : Louis Le Guern a présenté la fonction de représentation qu'il assure avec Pascal Royer dans ce Conseil et les missions de ce dernier.

Le SAMS APF : Laurence Trehen a évoqué les dernières actualités du service, en particulier leur déménagement fin novembre 2013. Avec Jean-Yves Le Houëzec, elle a notamment présenté la nouvelle plateforme emploi régionale et le projet d'habitat regroupé.

La matinée s'est achevée sur le **témoignage** émouvant d'une maman d'un jeune polyhandicapé, Lucie Thomas, qui nous a parlé de son combat pour la continuité de prise en charge institutionnelle de son enfant.

Le repas servi vers 13H a permis un bon moment d'échanges et de convivialité.

L'après-midi a repris vers 15H pour des échanges en deux temps :

Relevé des questions et réflexions relatives au **fonctionnement de la MDPH** : en l'absence de la représentante de la MDPH attendue, Francis Renard propose un recueil des questions et des difficultés rencontrées par les adhérents afin de le transmettre, pour réponse, à cette institution. Parmi les interrogations récurrentes expo-

sées, notons : les délais de réponses, les aides à l'aménagement du logement, les moyens de pression... Sandrine Baot, nouvellement nommée vice-présidente de la CDA, a pu donner quelques informations sur le traitement des dossiers.

Intervention de Mme Nicole Gargam, Adjointe municipale de Rennes chargée du handicap et conseillère à Rennes métropole, sur le thème des **transports et du logement** : mise en accessibilité des réseaux bus, tarifs handistar, carte sortir, contingent de logement accessible et Archipel habitat, niveaux d'accessibilité, temps d'attente, stationnements réservés, toilettes publiques, pavés...

Le mot de la fin a été laissé à Mr Dexet, administrateur, qui tout au long de cette journée a pu intervenir pour faire le lien entre les positions du Conseil d'Administration de l'APF et nos missions et activités en Délégation.



ACTION MDPH

Suite aux doléances exprimées lors de l'Assemblée Départementale et en vue de les exprimer, sous forme d'une pétition adressée à cet organisme, la Délégation 35 souhaite recueillir les témoignages et recenser les difficultés rencontrées par ses adhérents dans leurs démarches auprès de cet organisme. N'hésitez pas à les transmettre à la Délégation ou à la contacter pour toutes informations complémentaires : 40, rue Danton - 35700 Rennes - Tél. 02.99.84.26.66.

Services à domicile : appel à témoignages

Si vous bénéficiez d'un service d'aide à domicile, vous rencontrez peut-être des difficultés dans la mise en œuvre de la prestation.

La Délégation souhaite recueillir les témoignages des adhérents concernés afin de travailler à l'amélioration du service rendu.

Merci de contacter la Délégation par téléphone (02 99 84 26 66) ou par e-mail (dd.35@apf.asso.fr)

En Direct du Conseil Départemental (CD)

Le Conseil Départemental (CD) a connu plusieurs événements qui ont impacté son fonctionnement en cette fin 2013.

Un de ses membres, ayant désormais un projet de vie qui doit l'emmenner loin de Rennes a décidé de démissionner ; il a donc été remplacé par Nicole Denis qui se trouvait en 1ère position parmi les candidats non-élus ; celle-ci a déjà siégé par le passé au C.D. ; son adaptation sera donc très rapide.

Par ailleurs, Marc Menez, élu représentant départemental en 2012, a choisi de quitter cette fonction : il ne pouvait plus y faire face car son activité professionnelle devenait trop prenante ; il a été remplacé par Gwenaëlle Chevallier, une militante qui siège depuis plusieurs années au C.D. et qui est rompue aux missions de représentation (elle est conseillère municipale) ; elle sera secondée dans ses missions de représentant par Jean-Yves Le Houëzec qui a déjà rempli ce rôle auprès de Patrick Aubry lors du précédent mandat.

Sandrine Baot qui tenait jusqu'à présent le rôle de représentante suppléante cède donc sa place pour remplir au mieux la nouvelle fonction pour laquelle elle a été choisie : vice-présidente de la CDA. (Commission des droits et de l'autonomie à la MDPH).

Malgré cette fin d'année « mouvementée », le C.D. a fait face à ses différentes missions :

- nomination de représentants dans les instances (CDA, C.A. de l'UDAF35)
- suivi des groupes relais : déplacement du représentant à Chateaubourg pour soutenir une action de sensibilisation à l'accessibilité auprès des élus. Présence sur Saint-Malo où plusieurs membres du C.D. sont particulièrement actifs. Relations avec les groupes de Vitré et de Redon (voir les articles parus dans Han'dizou 35 et publiés sur le site apf35)
- suivi du groupe « initiatives » où plusieurs membres du CD sont très investis
- activité de l'A.P.F. sur le département : la fête du sourire 25 mai et du 1er juin ; le salon « autonomic » (26 et 27 sep-

tembre à Rennes – Saint-Jacques) ; les 80 ans de l'A.P.F. : au centre Alma de Rennes pendant une semaine (du 11 au 16 novembre). Toutes ces activités ont réclamé de la part des membres du C.D. (ainsi qu'à de nombreux bénévoles) attention, énergie et investissement personnel.

- Vie de la Délégation et en particulier suivi du remplacement du 1/2 poste laissé vacant après la démission de Mélanie Eudes

- le PAD (plan d'action départementale) : finalisation du document remis aux adhérents avec le numéro de Han'dizou à la rentrée de septembre. Suivi de sa diffusion

- préparation de l'assemblée départementale du 7 décembre

- articulation de l'action de l'A.P.F. avec celle du Collectif handicap 35, en particulier à l'occasion de la réunion de travail et d'échanges avec son nouveau président (Richard Fernandez).

Ancré sur les réalités du département, le C.D. doit cependant être vigilant aux évolutions qui se dessinent au niveau national : transfert des ESAT aux conseils généraux ; changements dans le statut des MDPH ; création d'un vrai métier d'A.V.S. (auxiliaire de vie scolaire) et, bien sûr, la mise en œuvre d'une France accessible et l'échéance du 1er janvier 2015.

Par ailleurs, le C.D. est attentif à la vie du C.A. de l'A.P.F. qui a connu de nombreuses vicissitudes ces derniers mois et qui doit prendre des mesures parfois douloureuses pour assainir la situation financière de l'association. Une rencontre entre les représentants du C.D. et ceux du C.A. en juin à Rennes a permis d'aborder plusieurs points d'actualité nécessaires pour notre information.



*Gwenaëlle Chevallier,
représentante
départementale*

Rencontre du Conseil Départemental autour du schéma départemental PA/PH présenté par le Conseil Général le 25 novembre 2013

En résumé, il faut retenir :

- L'absence de statistiques fiables pour cerner la population des personnes en situation de handicap en Ille-et-Vilaine. Les « déficiences de l'appareil loco moteur » concerneraient 40000 personnes.
- Personnes handicapées vieillissantes : 1250 personnes de plus de 50 ans recensées dans les établissements et services.
- 85 jeunes adultes maintenus en établissement faute de places en ESAT, en FAM ou en MAS.

- Les structures où le manque de places est le plus important : SAVS, 120 inscrits en liste d'attente ; ESAT et SA ESAT, 410 ; FAM / MAS, 210 ; Foyers de vie, 246.

- 8 thèmes de travail retenus par le Conseil Général pour élaborer des fiches actions à partir des constats dressés : une réunion par mois entre janvier et juin. Le schéma sera voté au cours des derniers mois de 2014.

- Regrets devant cette présentation : le mélange PA/PH risque d'être défavorable aux personnes handicapées si les besoins de celles-ci passent au second plan lors de la réunion des groupes de travail. Aucun mot sur l'accessibilité au cours de cette présentation.

J-Y Le Houëzec

ACTIVITES DES GROUPES

GRUPE INITIATIVES

Vous connaissiez les groupes de Sensibilisation, de Revendication et Cadre de Vie. Depuis un an, ces trois groupes ont fusionné pour devenir le GROUPE INITIATIVES. « Initiatives » avec un « s » car nous sommes amenés à organiser diverses actions, que ce soit en matière d'accessibilité, de droits, d'intervention dans les écoles. Nous prenons aussi part aux débats de société, que ce soit pour les revenus, les transports ou l'emploi, afin de construire une société ouverte à tous, dans le respect de la loi de 2005.

Les deux mots d'ordre de ce groupe sont SENSIBILISER et REVENDIQUER. Pour ce faire, le groupe, qui se retrouve tous les premiers mardis du mois, mène de nombreuses actions. Dimitri Kasprzak évoque les différentes actions que le groupe entreprend :

- Le groupe initiatives sensibilise les jeunes de tout âge pour leur parler du handicap, comme nous l'avons fait à l'occasion des 80 ans de l'association au Centre ALMA, où nous avons accueilli des lycéens et des étudiants de BTS de Bréquigny, ainsi que des enfants d'écoles primaires. Par ailleurs, nous nous rendons régulièrement dans les écoles en leur proposant un parcours fauteuil et en échangeant de façon ludique avec les jeunes.

- Egalement, nous nous préoccupons de la question des transports : en effet, nous ren-

controns régulièrement Handistar pour faire remonter les difficultés des adhérents pour leurs transports. Nous avons aussi participé à toutes les journées accessibilité à Mordelles, au Rheu et Thorigné-Fouillard.

- Enfin, nous interpellons régulièrement les élus comme nous avons pu le faire à Dinard ou Chateaubourg, et comme nous projetons de le faire dans d'autres villes car nous avons constaté de belles progressions dans les villes où nous nous sommes déjà rendus.

Au départ, notre groupe n'était représenté que par quelques personnes, mais aujourd'hui, nous pouvons compter sur près de 30 membres. NOUS NE SOMMES MALGRE TOUT PAS ASSEZ ! Nous avons besoin du plus grand nombre pour que, tous ensemble, nous puissions faire bouger les lignes. Ainsi, que vous soyez valides ou en situation de handicap, nous comptons sur vous ! Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupe, n'hésitez pas à venir nous voir lors de nos réunions mensuelles, le 1er mardi du mois, ou contactez Cécile Cottebrune-Desbats à la Délégation.

Calendrier du GI

Projets 2014 : Sensibilisation à la MFR de Baulon le 20 janvier, Action sur l'accessibilité à Combourg en début d'année.

Réunions du 1^{er} semestre 2014 : 14 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet.



ACTIVITES DES GROUPES

GROUPE EN-TRAIDE POLIO OUEST (E.P.O.)

Un nouveau groupe « initiatives » au sein de la Délégation Départementale APF d'Ille et Vilaine, opérationnel depuis environ un an, s'est constitué au sein de la Délégation, pour aider et rassembler les « polios », maladie oubliée. Plus de 30 personnes originaires du grand ouest (8 départements sont concernés), porteuses de séquelles de poliomyélite, seules face aux complications tardives de cette maladie et au diagnostic du syndrome post-polio (SPP) méconnus, soucieuses d'activer des démarches au niveau local, sont à l'origine de la création de ce groupe.

Le but : rassembler toutes les personnes atteintes de poliomyélite, échanger, communiquer, partager, faire bénéficier des expériences, des épreuves rencontrées par chacun. Mais aussi recueillir toutes les informations utiles, obtenir du corps médical une meilleure reconnaissance du syndrome post-polio, intercéder auprès des spécialistes et des pouvoirs publics, déclencher un intérêt auprès des professionnels de santé locaux (médecins, kinés..) pour développer

des thérapies adaptées et développer des réseaux de soins polio. Actuellement, le groupe essaie d'obtenir un rendez-vous dans les MDPH, afin de sensibiliser les professionnels.

Un groupe pour qui ? Le groupe Entraide Polio Ouest est un espace d'échange, de réflexion et de mutualisation des savoirs et des compétences. Il s'adresse à toute personne de la région ouest concernée, intéressée ou désireuse d'apporter son soutien aux personnes confrontées aux difficultés liées à la poliomyélite.

Un groupe pour quoi ? Proposer des rencontres (ex : à Betton, en avril dernier), répondre aux questions, soutenir les personnes, participer à des colloques, des conférences (ex : Congrès poliomyélite, salon Autonomic Grand Ouest 2013), des groupes de travail, et rediffuser l'information.....un bon plan pour les polios.

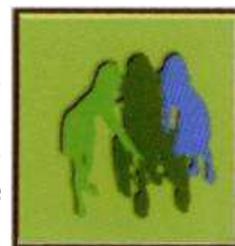
N'hésitez pas à faire connaître les difficultés que vous rencontrez. Nous essayerons ensemble d'y apporter des solutions. Pour toutes informations, contactez : Délégation Départementale APF d'Ille et Vilaine, Groupe E.P.O. - 40 rue Danton, 35700 Rennes. Tél. : 02.99.84.26.66 courriel : dd.35@apf.asso.fr

ENQUETE HAN'DIZOU 35 : Votre avis nous intéresse !

Notre bulletin trimestriel a, sous son nouveau costume d'Han'dizou 35 (ex Contact 35), soufflé sa 1ère bougie ce mois de janvier 2014. A cette occasion, nous souhaitons avoir votre avis sur la forme et le contenu de ce moyen de communication départemental. Lors de l'Assemblée Départementale du 7 décembre dernier, nous avons, dans ce but, proposé un questionnaire de satisfaction aux participants et avons déjà pu récolter plus de 50 réponses. Si vous étiez absent lors de l'Assemblée, vous pouvez, vous aussi, donner votre avis sur Han'dizou 35, en téléchargeant l'imprimé sur le site de la Délégation : www.apf35.com ou en vous le procurant auprès de la Délégation : 40, rue Danton, à Rennes, tél. 02.99.84.26.66. Il vous suffira de nous retourner ce questionnaire complété, à cette adresse, avant le 15 février 2014.

Visites à domicile

Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation ! Les adhérents qui le souhaitent peuvent ainsi s'inscrire auprès de la Délégation Départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile. N'hésitez plus, contactez la DD35 (40, rue Danton, 35700 Rennes) ou appelez le n°02.99.84.26.66.





GRUPE RELAIS ST MALO/DINARD

Le groupe relais a participé, depuis la rentrée de septembre, à différentes activités :

19 septembre : visite à St Méloir des Ondes pour tester l'accessibilité après d'importants travaux réalisés par la municipalité. Le maire nous a accueillis chaleureusement et nous a guidés, personnellement, dans la commune avec force détails sur l'immense tâche accomplie pour parvenir à ce bon résultat.

22 septembre : Participation au Forum des Associations de St-Malo. Il y a lieu d'être optimiste si l'on en juge par le nombre de personnes (surtout le matin) venues se renseigner sur l'APF. Des contacts ont été pris pour des opérations futures en espérant la concrétisation de tous ces échanges. L'avenir nous le dira.

26 septembre : visite au salon Autonomic à Rennes. Journée très intéressante à tous points de vue. Ce genre d'événement permet d'avoir une idée plus précise de ce qui se fait dans le domaine du handicap. Passage au stand de la Délégation. Journée très enrichissante tant sur le plan humain, que matériel.

10 octobre : les malouins se sont retrouvés autour d'un repas avec quelques personnes en situation de handicap rennais accompagnés par trois valides dont Stéphanie, qui anime ces sorties. Ensuite, balade au grand air sur la digue. Ce genre d'opération appréciée de tous est à renouveler.

11 octobre : sensibilisation au handicap à l'Institution La Providence à St-Malo (élèves de 1^{ère} et terminale). Cette journée laisse un goût d'inachevé car les

ACTIVITES DES GROUPES

élèves que nous avons vus n'étaient vraisemblablement pas préparés à ce genre d'intervention. Un travail en amont sur la notion de handicap (étrangère à la plupart des participants) serait nécessaire. En conclusion de cette journée, les malouins sont tous d'accord pour que la sensibilisation dans les écoles soit faite auprès des plus jeunes.

Quelques malouins (Maryvonne, Annie, Nelly, Christian, Jean Pierre, Louis) ont participé aux animations, au Centre Alma à Rennes, dans le cadre des 80 ans de l'A.P.F. Depuis mi-novembre, toute l'équipe du Groupe Relais est mobilisée à Cultura de St-Malo pour une opération de collecte de dons (opération paquets cadeaux). Notre objectif reste, bien sur, de faire mieux que l'année précédente. La conjoncture ne paraît pas très favorable.

En vue de la date fatidique de 2015, qui arrive à grands pas, nous avons décidé de participer à des réunions publiques pré-électorales pour interpeler les candidats aux élections municipales sur leur connaissance et position vis à vis du respect de l'échéance du 1^{er} janvier 2015. Pour cela, nous avons décidé de cibler notre action sur St-Malo, Dinard, Dol, Cancale, en participant aux réunions des deux candidats qui nous paraissent les mieux placés.

A compter du mois de janvier, nos réunions auront lieu non seulement le deuxième jeudi du mois à la Maison de la Famille à St-Malo, mais aussi le quatrième jeudi du mois au SESSD (rue Claude Bernard à St-Malo). Nos horaires ne changent pas : 14h à 16h30.

Louis Le Guern a rencontré, le 16 décembre dernier, un journaliste de Radio Parole de Vie, radio locale de St-Malo.



LES 80 ANS DE L'APF

L'APF : 80 ans à bouger les lignes, cela s'est fêté, lors d'une semaine d'animations au C.C. Alma de Rennes, du 11 au 16 novembre 2013.



Afin de rappeler à tous que l'APF, créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite

et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes, poursuit toujours son combat, 80 ans plus tard, pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société, notre Délégation a organisé une semaine d'animations dans la galerie du Centre Commercial Alma à Rennes. Du 11 au 16 novembre 2013, elle a proposé différentes activités et spectacles aux visiteurs du Centre : pratiques sportives adaptées (boccia, sarbacane, bowling pendulaire),

théâtre, musique (chorale Gospel...) et handi danse, ainsi qu'un parcours accessibilité que chacun a pu tester. Cela fut une belle occasion pour l'association, de fête, de solidarité et de partage sur ses valeurs et son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société. Les permanents présents dans l'espace dédié à l'APF (saluons l'investissement particulier de Cécile Cottebrune-Desbats, salariée) ont pu informer les visiteurs des activités proposées par la Délégation à ses adhérents, les opérations menées dans le département et la mobilisation de l'association sur des thèmes comme celui de l'accessibilité à l'échéance de 2015.



OPERATIONS RESSOURCES

Opération paquets cadeaux

l'opération a débuté le samedi 23 novembre

après-midi avec la venue des Scouts d'Europe. Nous avons également eu une participation importante des élèves de St Martin (classe de BTS), environ 15 participantes, ainsi que du lycée de l'Assomption (39 élèves). L'accueil et la coordination ont été assurés avec beaucoup de doigté et de compétence par Nicole JARNO.



Braderies : les dates prévisionnelles des braderies 2014 : 13 avril et 19 octobre à la Halle Martenot (Rennes), le 10 août à St-Malo et le 29 novembre à la Délégation (Rennes).

Les Brioches de l'Amitié

se dérouleront du 10 au 16 avril 2014. Dans tout le département, les bonnes volontés seront requises pour mener à bien cette opération vitale pour notre Délégation.



Repas de fête : En ce début d'année, ce moment de rencontres conviviales avec nos bénévoles a été organisé au Relais du Bois de Soevres, le 10 janvier 2014.



DEMANDEZ LE PROGRAMME!

**AGENDA
DES
PROCHAINES
SORTIES**

Au programme de janvier et février 2014 :



- ◆ Soirée Ciné à Cap Malo le 17 janvier,
- ◆ Mac Do et patinoire le 7 février,
- ◆ Repas et balade à St Malo le 14 février,
- ◆ Soirée karaoké le 27 février,

◆ Les ateliers théâtre (le lundi), écriture (le mardi) et musique (le jeudi)



Pour toutes infos complémentaires sur ces sorties et ateliers ainsi que sur les autres programmations du trimestre, contacter Stéphanie à la DD35 (tél. 02.99.84.26.66.)



Journées découvertes : la première journée découverte de l'année emmènera ses participants à Coëtquidan (56), visiter le musée militaire (au cœur des célèbres écoles de Saint-Cyr Coëtquidan), le jeudi 13 février 2014.

Les autres sorties découvertes prévues en 2014 :

6 Mars : Musée des Arts, des métiers et du commerce à St Gildas de Rhuys (56)

28 Mars : Le roc des Harmonies à Granville (50)

17 Avril : Arboretum aux portes de Bretagne à Gennes/Seiche (35)

3 Juin : Bateau Cap Vert à Blain (44)

8 Juillet : Village breton d'autrefois à Poul-Fetan (56)

2 Octobre : Terrarium Kerdanet à Plouagat (22)

30 Octobre : Le poupteroscope des Ardoisières à Caumont-L'Evente (14)



Les rendez-vous de la Cafète...

les mercredis de 14H à 16H30 :

Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, Wii)...

Pendant la pause cafète du 1^{er} mercredi après-midi du mois, vous pouvez désormais vous adonner aux **jeux de société** avec, en particulier, la découverte d'un jeu. Vous pouvez emporter un de vos propres jeux pour initier les autres. Les autres mercredis du mois restent libres pour les échanges, les discussions et autres jeux ou activités. *Pour des infos complémentaires, contacter Stéphanie, à la DD35. Tél. 02.99.84.26.66.*

Les jeudis de 14H à 16H30 :

Des bénévoles vous accueillent, hors vacances scolaires, pour passer un moment convivial de jeux ou d'échanges.





JEANNE RADIN , la mémoire de la Délégation

manœuvre et sa mère, femme de ménage. C'est grâce au soutien des siens qu'elle a pu surmonter la difficile épreuve qu'elle a dû traverser ; à 11 ans, elle a contracté la poliomyélite. À cette époque, la polio était une maladie encore peu connue et les parents furent bien décontenancés quand le médecin posa son diagnostic.

Heureusement, des centres de rééducation avaient commencé à fonctionner quelques années auparavant et c'est ainsi que Jeanne a pu continuer sa scolarité tout en recevant des soins à la « Colonie de Saint-Fargeau » en Seine et Marne (appelée aujourd'hui Fondation Ellen Poizat).

Dès le début, Jeanne fait preuve d'un caractère bien trempé et d'une volonté farouche de surmonter ses difficultés et elle parvient ainsi à passer le certificat d'études.

C'est à cette époque que son chemin croise celui de l'A.P.F. qui vient de naître ; elle devient dès 1934 la première adhérente rennaise du mouvement qui s'appelait alors l'A.P.R. (L'Association des Paralysés et Rhumatisants).

Dès lors, l'association fera partie intégrante de sa vie. Avec l'aide financière de l'A.P.F., elle peut s'inscrire à des cours d'enseignement à distance pour compléter sa formation. Puis, elle continue son parcours en suivant des cours de sténodactylo et de comptabilité dans un centre de formation, dépendant du « syndicat de l'aiguille », situé rue de la Monnaie à Rennes.

On était bien loin à l'époque d'une société accessible à tous et chaque jour, ses jambes ne lui obéissant plus, Jeanne devait grimper à la force des bras l'escalier

qui menait à sa classe, et quand elle rentrait chez elle, elle avait encore trois étages à gravir ! Pour elle, c'était le prix à payer pour gagner son indépendance ; alors, rien ne pouvait l'arrêter !

A la fin de ses études, Jeanne ne trouve pas tout de suite du travail : la période est difficile pour tout le monde et encore plus pour les personnes handicapées. Mais, combative, elle ne reste pas enfermée sur elle-même ; elle va vers les autres et entretient des relations régulières, en particulier grâce aux « cordées » de l'A.P.F., moyen d'échange et d'entraide pour les personnes en situation de handicap. Grâce à ces cordées, elle peut retrouver ses anciennes camarades du centre de rééducation et c'est lors d'une de ces rencontres qu'elle a l'occasion de faire la connaissance d'André Trannoy.

La fin de la seconde guerre est une période d'effervescence en France. Pour l'A.P.F. de Rennes, c'est le moment de la création de sa Délégation Départementale à l'initiative de Mademoiselle Lepetit, une ancienne enseignante atteinte de rhumatismes déformants. Les débuts de la Délégation furent difficiles car les moyens faisaient cruellement défaut ; en l'absence de locaux, les adhérents se réunissaient régulièrement dans la salle d'un hôtel, rue de la Monnaie et un embryon de service social vit le jour grâce à mademoiselle Leray (Adolphe Leray qui a sa rue à Rennes était un membre de sa famille).

De son côté, Jeanne, toujours persévérante, finit par trouver du travail dans une graineterie : son père connaissait le patron et elle voit que l'accès aux locaux ne lui serait pas impossible car une rampe est déjà aménagée, elle pousse donc la porte pour demander si on a besoin d'elle. Ça tombe bien : la secrétaire est absente pour 15 jours ; Jeanne commence donc par un simple remplacement et finalement elle restera 36 ans dans cette entreprise.

ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35

JEANNE RADIN, mémoire de la Délégation (suite)

Ses temps libres, elle les consacre à l'A.P.F. : c'est elle qui tape le courrier de la Déléguée Départementale le dimanche.

Elle suit ainsi les évolutions de l'association ; elle est aux côtés de Monsieur d'Achon lorsque celui-ci prend la place de Mademoiselle Lepetit : il était un ancien militaire, atteint comme elle de la polio : il fut en même temps Délégué Départemental et Délégué Régional ; c'est à son époque que l'A.P.F. 35 a pu s'installer dans ses premiers locaux : des baraquements situés Boulevard Magenta à Rennes. Le nom de Guillaume d'Achon n'a pas sombré dans l'oubli puisqu'il a servi à baptiser un foyer A.P.F. à Rennes.

Par la suite la délégation a connu d'autres adresses : place Hoche, rue de la Motte-Piquet, rue du Docteur Roux, avant d'arriver rue Danton. Il y a eu bien d'autres délégués : ceux qui ont le plus marqué Jeanne, ce sont Bernard Gautier qui a permis à l'A.P.F. de connaître son essor, et, plus récemment, Patrice Tripoteau.

Pendant cette période, Jeanne a donné beaucoup de son temps à l'A.P.F. : elle se souvient notamment des quêtes auxquelles elle participait par tous les temps et qui ont contribué au financement du service social.

Elle est également reconnaissante à l'A.P.F. de lui avoir permis de nombreux moments d'échanges lors du groupe amitié ou de participer à des séjours et à des voyages qu'elle n'aurait sans doute jamais faits seule ; c'est à ces occasions-là qu'elle a rencontré d'autres figures de l'A.P.F. départementale comme Anne de Frémond ou Patrick Aubry.

Depuis 2008, elle a choisi de rejoindre une maison de retraite car la vie seule à domicile devenait trop contraignante, voire dangereuse ; elle ne parvenait plus à se relever lorsqu'elle faisait une chute. Sa vue a diminué, son audition aussi ; mais la fibre militante ne l'a pas quittée pour autant et elle participe au C.V.S. de sa maison de retraite.

L
e
c
o
n
j
u
i
l
e
t
e

Le même ciel recouvre nos multiples peines
Nos mains jointes étreignent une lune vaine.
Le mal d'amour, un tissu d'interrogations
Dans lequel le cœur s'abîme, trouve en écho la notion
De la cruelle souffrance et les mots, passion d'hier
Volent en éclat, trucident l'idéal que nul ne conquiert.

Chante, chante ô ma lyre
La complainte que je n'ai pas su lire,
Les notes de détresse inscrites sur la portée
Traçant ainsi, la trajectoire des illusions captées.

Le pont des tendres soupirs, effondré dans la tourmente
Couvre de ses débris les rêves roses, la pensée qui enfante
Le tourbillon des verbes conjuguant à l'infini
La tristesse et nourrissant la douleur dans son débit.
L'escalade de la montagne du bonheur accentue
Les péripéties, décuple les doutes et les imprévus.

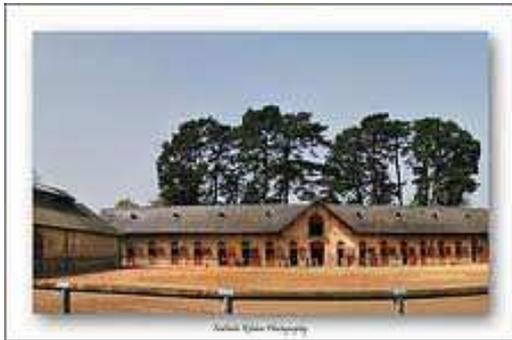
Chante, chante ô ma lyre
La complainte que je n'ai pas su lire,
Les notes de détresse inscrites sur la portée
Traçant ainsi, la trajectoire des illusions captées.

Nous avons déposé sur les ailes du temps
Des serments de fidélité indéfectibles comptant
Les années avec assurance, une force parfumée de tendresse,
Les blessures infligées à l'âme hélas, renvoyant des signaux de détresse.
Le tournant emprunté indique la voie à longer.
Qu'est-ce que la plénitude quand il n'ya nul délices où plonger ?

Hélène Gisèle Boukou
« SUR LES AILES DU
TEMPS »

ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35

LES JOURNEES DECOUVERTES



VISITE DU HARAS DE HENNEBONT LE 26/09/2013 (56)

Par une météo quelque peu incertaine, voilà 29 futurs cavaliers prêts au départ pour découvrir le célèbre Haras d'Hennebont (dans le Morbihan). Souhaitons, cette fois, que la maréchaussée ne nous retarde pas ! Hennebont (Hen Bont) signifierait chemin du pont ou vieux pont, nous voici arrivés : tout le monde descend ! Après quelques manœuvres délicates et beaucoup d'ingéniosité pour caser tout notre petit monde dans ce restaurant au nom prédestiné « Jardin des sens », nous pouvons apprécier sereinement un savoureux repas.

Nous nous rendons ensuite, à pied, en fauteuil, mais pas à cheval (!!!), vers le haras. En guise d'accueil, deux chevaux bretons attelés à une jolie calèche promènent un couple en costumes d'une autre époque. Quel beau spectacle !

Nous voici dans les haras nationaux qui, en 1856-1857, sous Napoléon III dont un immense portrait orne l'entrée, se sont installés sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne (1275) de la Joye Notre Dame. Hennebont devient, alors, un lieu important pour le développement du cheval breton.

Les haras s'étendent sur 23 hectares et bénéficient du soutien des collectivités qui les font vivre. Un jeune homme passionné nous guide dans les écuries et nous présente les purs sangs, les chevaux bretons, les postiers, les étalons et tout ce qui tourne autour du cheval. En 2002 il y avait 70

étalons, aujourd'hui il n'en reste plus que 20.

Pendant les explications de notre guide, un étalon grignote le dessus de sa main. L'homme le gratouille en échange, c'est un lien social entre eux. Lorsque le cheval baisse la tête, c'est un signe de soumission. Mais d'ordinaire, le cheval préfère dominer, or devant les personnes handicapées du groupe, celui-ci incline la tête. Notre guide nous explique qu'il a senti notre « faiblesse » et qu'il se soumet devant elle. Nous sommes impressionnés et émus.

Nous faisons connaissance avec des champions comme « Jeff de l'étang », des bêtes de concours « les foals ». Un pur sang croisé arabe/anglais « Taponch du Thil », apparemment fâché, nous tourne carrément le dos. Le pur sang arabe, produit de la rude civilisation du désert, est une des plus anciennes races introduite en France dès le 8ème siècle et pendant les croisades. Nous découvrons un Mérens, pur sang arabe d'origine préhistorique. L'homme de Cro-Magnon le connaissait déjà.

Puis voici le fameux « Postier breton » à l'allure légère qui mène la diligence, transporte du courrier, des voyageurs et des marchandises, et « le trait breton », plus lourd d'allure, utile pour les travaux des champs, le labour des terres lourdes, le débardage en forêt, le tirage de la herse et le transport des marchandises. Le cheval breton est réputé familier et gentil, robuste, rustique et travailleur, ni exigeant, ni lunatique.

Notre guide nous apprend une foule d'enseignements sur les chevaux : les $\frac{3}{4}$ de son sommeil se fait debout car il peut bloquer ses tendons. C'est avant tout un herbivore, il mange de 10 à 15h/jour. Aux haras, la nourriture est complétée par des céréales mais en veillant aux proportions pour ne pas modifier sa nature.



LES JOURNEES DECOUVERTES (suite)



Le Haras d'Hennebont (suite)

Nous découvrons ensuite tout le travail du maréchal ferrant : comment il enlève la corne du sabot et ajuste le fer chauffé au rouge blanc puis pose les clous... Ferrer les 4 pieds, opération répétée toutes les 6 semaines, dure une heure.

La visite de la sellerie nous permet de découvrir, entre autres belles pièces, des harnais d'attelage cousus aux poils de sanglier et 2 selles amazones utilisées par les femmes en robe longue et qui reprennent du service lors de spectacles.

Nous avons droit ensuite, sous le soleil, à un petit spectacle de démonstration équestre : le trot, le galop, l'attelage...

Nous admirons un « selle français », race sportive, un postier breton, l'âne de bât du Berry, nonchalant mais robuste et courageux, des chevaux de courses (pur-sang, trotteur), identifiables grâce à une puce dans leur encolure.

Le respect de l'homme pour le cheval se traduit dans le vocabulaire employé à son égard : on parle des jambes ou des membres (pas des pattes), du nez ou des naseaux (pas du museau), de la bouche (pas de la gueule), de la hauteur au garrot (pas de la taille)...

Cette agréable et instructive journée s'achève. Nous repartons dans un attelage et des chevaux différents de ceux que nous avons admirés mais pratiques dans notre 21^{ème} siècle... En guise de conclusion, une devinette : Qui est plus têtu qu'un Breton ? L'âne bien sûr. Allez Kenavo !

E. Renaud.

VISITE DE LA FONDERIE DE VILLEDIEU-LES-POELES, LE 24/10/2013

Nous voici prêts pour la dernière escapade de l'année 2013. Mais avant de partir, une personne manque à l'appel. René n'arrive pas à la joindre, il appelle Handistar qui lui confirme que le transport est bien programmé mais l'horaire donné n'était pas le bon. Le véhicule arrive enfin et nous pouvons partir au complet, mais pour où ? Ecoutez donc : Ding, dung, dong ! ding, dung, dong ! On va entendre sonner les cloches, on dirait !!

Dans l'arrière pays bocager Normand et non loin de la baie du Mont Saint-Michel, Villedieu-les-Poêles est une ville riche de son artisanat. Durant des siècles elle a abrité de très nombreux ateliers de cuivre et d'étain notamment, mais également des potiers, fondeurs, ébénistes... Elle tire d'ailleurs une partie de son appellation de sa riche activité dans l'industrie de la poêle!

Au XII^{ème} siècle, le petit hameau de Villedieu-les-Saultchevreuil devint la 1^{ère} commanderie de l'Ordre de Malte en France. Il

se développa autour de l'activité du cuivre et prit le nom de Villedieu-les-Poêles et fut reconnue comme la cité du cuivre. La cité gardera de cette époque médiévale une grande tradition de dinanderie (travail des métaux comme le cuivre, le laiton, l'argent, l'étain) et ses habitants devinrent officiellement des Sourdins, sobriquet qui fut donné aux poesliers et chaudronniers, nombreux dans la cité (au XVIII^{ème} siècle, elle comptait 139 ateliers), qui finissaient par être sourds à force de marteler les métaux.

La construction de l'atelier de Villedieu, par Adolphe Havard, un ingénieur polytechnicien, date de 1862 et coïncide avec la mise en service de la ligne de chemin de fer Paris-Granville. Aujourd'hui, avec 50.000 entrées par an, la fonderie est de loin le lieu le plus visité de la cité sourdine. C'est à notre tour aujourd'hui !



LES JOURNEES DECOUVERTES (suite)



LA FONDERIE DE VILLEDIEU-LES-POELES (suite)

Après un bien sympathique repas dans la petite ville, nous nous acheminons, à pied ou en fauteuil, tous en file indienne, vers la fonderie. Nous passons devant un magnifique portail créé par les artisans de la fonderie et sommes accueillis par 14 cloches de tailles différentes et la mélodie d'un carillon. Certains d'entre nous n'hésitent pas à en faire tinter quelques unes. Deux groupes sont constitués pour la visite. Les 1ers partent aussitôt écouter les explications d'un guide passionné par son métier pendant que les autres peuvent admirer les objets de toutes sortes créés à la fonderie et vendus dans sa boutique.

Nos guides nous expliquent que la tradition des cloches de Villedieu remonte au Moyen Age, du temps des fondeurs itinérants. Depuis près de 200 ans, la fonderie perpétue ce savoir-faire rare dans un atelier construit en 1865. La 1^{ère} cloche que nous voyons à l'entrée de l'atelier est en bronze, pèse 360 kg, 80 cm de diamètre à la base et donne un son en Sib. Lorsqu'elle sonne c'est environ 100 décibels qui frappent nos oreilles. Le son des notes est fonction du diamètre et de l'épaisseur de la cloche. En effet, une épaisseur fine donne un son grave, une épaisseur épaisse donne un son aigu. La cloche est un instrument de musique accordé sur 5 harmoniques : B = le bourdon F = le fondamental T = la tierce mineure Q = la quinte N = le nominal. La fonderie que nous visitons est unanimement reconnue par les experts Européens pour la qualité esthétique et la musicalité de ses cloches. N'a-t-elle pas créé 8 des 9 cloches récemment remplacées à Notre Dame de Paris ?

Le sol de l'atelier de fabrication est fait de pavés en bois debout de 20 cm de côté afin de ne pas abîmer les cloches lorsqu'on les roule. OK mais pas facile d'avancer en fauteuil, ça bute partout car le sol n'est

pas droit. Mais avec de l'aide on avance malgré tout !

Nos guides nous expliquent la fabrication d'une cloche :

La planche à trousser (en bois ou en métal) sur laquelle sont tracées les formes intérieures et extérieures de la cloche qui définiront son profil mais aussi ses caractéristiques musicales. Elle est montée sur pivot et sert à construire le moule.

Le moule est construit dans une « terre » constituée d'argile (pour la solidité), de poils de chèvre (pour le lien) et de crottin de cheval (pour la porosité). L'argile et le crottin de cheval supportent la chaleur et donc évite les fissures. Le moule est constitué de 3 parties superposées : le noyau constitué de briques réfractaires recouvertes de « terre ». La fausse cloche composée d'argile et de poils de chèvre est une réplique de la future cloche. On y place les décors et les inscriptions obtenus par estampage de cire dans des matrices de bois gravées. La chape, enfin, carapace la fausse cloche de « terre ».

L'étape suivante consiste, une fois le moule bien sec, à ouvrir le moule et casser la « fausse cloche » pour dégager son empreinte. C'est dans cette empreinte que l'on fera couler le bronze. On ajuste au moule de la cloche celui de sa couronne, construit à part et on enterre l'ensemble, à l'envers, dans une fosse. Seul, l'entonnoir où va s'écouler le métal en fusion reste hors de terre. La température de « coulée » est de 1180°C. Le métal en fusion, au contact du moule, provoque des dégagements de gaz qui s'échappent et s'enflamment en un véritable feu d'artifice, ce qui rend la coulée très spectaculaire. « C'est toujours un moment délicat et émouvant, c'est l'aboutissement de semaines de travail, basé sur des techniques ancestrales » nous explique le directeur de la fonderie. « La coulée, c'est un moment de tension énorme. Si le four est trop chaud ou trop froid, vous pouvez rater la cloche » ajoute l'élève maître d'art qui dirige les 10 ouvriers autour du four.

LES JOURNEES DECOUVERTES (suite)

LA FONDERIE DE VILLEDIEU-LES-POELES (suite)

Le lendemain, la terre, autour du moule, est dégagée. 5 jours après, le moule est cassé et la cloche apparaît enfin, noircie d'argile brûlée. Elle sera sablée, brossée, ciselée, polie et accordée. Sa sonorité sera contrôlée. Il restera à fixer les accessoires de suspension et le battant. Les cloches pourront alors être expédiées aux 4 coins du monde : France, Malte, Etats-Unis, Canada, Afrique, Brésil...

La fonderie fabrique, également, des cloches marines et des cloches pour les propriétés, les écoles (plus agréable à l'oreille que les sonneries modernes et dont certains d'entre vous se souviennent peut-être encore du 1^{er} son de cloche, à la fin de la récré, qui faisait courir tout le monde pour se mettre en rang).

La fonderie a, récemment, eu le privilège, dont elle est très fière, de produire les 8 nouvelles cloches de Notre Dame de Paris qui ont été installées, lors d'une grande cérémonie, en même temps que le « petit

bourdon » (6 tonnes quand même) fabriqué lui aux Pays-Bas, le 2 février 2013, à l'occasion des 850 ans de Notre-Dame. Les nouvelles cloches de Notre-Dame de Paris portent toutes un prénom choisi en hommage à un saint ou une personnalité ayant marqué la vie du diocèse de Paris ou de l'Eglise : Gabriel, Anne-Genève, Denis, Marcel, Etienne, Benoît-Joseph, Maurice et Jean-Marie. Le petit bourdon des Pays-Bas se prénomme Marie.

Et bien voilà, notre voyage à travers les pays, les régions françaises, est terminé pour l'année 2013. Nous espérons que vous avez été satisfaits des sorties qui vous ont fait découvrir ou redécouvrir, nous l'espérons, des choses intéressantes. Nous espérons vous retrouver pour de nouvelles aventures à compter de Février 2014.

*Elisabeth
Renaud.*



LOISIRS - TOURISME



Une nouvelle brochure pour valoriser le site Tourisme et Handicap :

Afin de faciliter l'organisation des séjours en Bretagne pour les personnes en situation de handicap (leur entourage, mais aussi les personnes âgées...), le Comité Régional du Tourisme de Bretagne et ses partenaires, dont le CDT Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine, ont créé un site internet : www.handi-tourismebretagne.com. Ce site propose des établissements labellisés Tourisme et Handicap en Bretagne et donc bien sûr en Ille-et-Vilaine, ainsi que des conseils pour se déplacer, des actualités... [http://handi.tourismebretagne.com/preparer-son-sejour/les-associations/les-associations-pour-personnes-a-mobilite-](http://handi.tourismebretagne.com/preparer-son-sejour/les-associations/les-associations-pour-personnes-a-mobilite-reduite)

[reduite](#).

D'autre part, dans le cadre de la valorisation de la filière Tourisme et Handicap, le Comité Départemental du Tourisme de Haute Bretagne Ille-et-Vilaine, avec la collaboration des Pays Touristiques, vient d'éditer une nouvelle brochure « Un tourisme accessible à tous ». Chaque prestation labellisée est présentée sur une page avec un texte spécifique aux handicaps concernés, accompagné de 2 photos, d'une carte de localisation, des coordonnées ainsi que de la tarification. Cette brochure est disponible en téléchargement sur notre site Internet : <http://www.bretagne35.com/brochures-touristiques> et directement sur Calaméo à l'adresse : <http://www.calameo.com/books/000011370572fd5ebc97c>

- SPORTS - LOISIRS - CULTURE -

Sports



Basket - Vice-champions du Monde :

l'équipe de France de basket sport adapté a terminé à la seconde place du championnat du monde qui s'est déroulé

en octobre dernier à Ankara (Turquie). Les Français ont battu la Grèce, tenante du titre, par 62 à 40. Ils ont également dominé la Turquie (76/54), l'Australie (66/57), mais se sont inclinés, par 2 fois face au Portugal (43/50 et 37/56).

Jeux de la Francophonie - peu nombreux :

la première compétition handisport des Jeux de la Francophonie a réuni 18 concurrents provenant de huit pays. En 400m fauteuil roulant (T53), le Français Julien Casoli a remporté une épreuve dans laquelle huit coureurs s'alignaient. Le lancer du disque handicap moteur F32 a été remporté par le Tunisien Mohamed Ali Krid avec un lancer à 40,96 mètres. Enfin, le saut en longueur malvoyants F13 a été gagné par le Marocain Mhaidi Taoufik. Si 13 pays membres avaient inscrit des handisportifs, huit ont finalement envoyé une délégation à ces jeux organisés tous les 4 ans par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Gay Games 2018 :

la candidature de Paris a été retenue par la Fédération des Gay Games (FGG) pour organiser les 10èmes Gay Games du 4 au 12 août 2018. Pour le comité de candidature, il s'agit du plus grand événement sportif et culturel au monde hétéro-friendly, ouvert à toutes et à tous, les Gay Games œuvrent à lutter contre toutes les sortes de discriminations dans le sport que ce soit des discriminations de couleur de peau, de religion, d'orientation sexuelle, de sexe ou de handicap. 15000 participants sont attendus autour de 36 sports et autres programmes culturels. Plusieurs disciplines de-

vraient être ouvertes aux handisportifs mais elles ne sont pas encore déterminées, cette intégration étant récente. Pour les jeux de 2014, qui se dérouleront aux USA (Cleveland -Ohio), USA), seuls les arts martiaux, le squash et le raquetball accueilleront des sportifs handicapés.

Para-badminton - Toupé champion du monde :

la paire composée de l'Allemand Thomas Wandschneider et du Français David Toupé a remporté le titre de champion du monde de para-badminton, lors de la compétition qui se déroulait à Dortmund (Allemagne) en novembre dernier. Le para-badminton n'a toutefois pas été admis par le Comité Paralympique International pour les Jeux de Rio en 2016.

Tir à l'arc - Mondiale Brigitte Duboc :

la Française a remporté le titre de championne du monde de tir à l'arc en catégorie Arc classique debout, lors de la compétition qui se déroulait à Bangkok (Thaïlande) en novembre dernier. Chez les hommes, le trio Armando Cabreira, Stéphane Gilbert et Alexandre Lasvenes s'est incliné en finale de très peu, 198-200 face à l'équipe russe, championne paralympique à Londres en 2012.



Pas de suivi anti-dopage pour les sportifs handicapés :

fin 2013, l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a lancé une application mobile de géolocalisation des sportifs figurant dans les groupes cibles soumis à des contrôles antidopage et devant respecter certaines obligations d'information. Toutefois, les handisportifs et pratiquants en sport adapté de haut-niveau ne sont pas soumis au contrôle anti-dopage dit "longitudinal" mais seulement aux vérifications lors de compétitions.



Coin Culturel



Roman policier - Meurtre à l'INJS ! La célèbre actrice sourde Livia Lumière est retrouvée à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris abattue d'une balle dans la tête, et les mains coupées. Tel est le point de départ de l'enquête que des policiers vont conduire au sein d'un milieu sourd entré en ébullition. Ce roman policier, l'un des très rares à explorer le monde des sourds, est signé du pseudonyme Romain de Cosamuet avec des illustrations de Michel-Emile Garnier, Editions du Fox, 8€ chez l'éditeur.

Patrimoine pour tous 2013 : Le prix « Patrimoines pour Tous » récompense les efforts d'accessibilité et d'accueil de tous les publics handicapés. En octobre dernier, le ministère de la Culture et de la Communication a rendu public les lauréats 2013 : le 1er prix est partagé par la Corderie Royale - Centre International de la Mer (Rochefort, Charente-Maritime) et le musée de plein air des Maisons comtoises (Nancray, Doubs). Chaque établissement recevra 20000€ pour accroître encore ses actions d'accessibilité et d'accueil. Une mention spéciale, dotée de 10000€, distingue par ailleurs le musée Toulouse-Lautrec d'Albi (Tarn). Sont également distingués le musée de la Musique (Paris La Villette) et le musée du Louvre.

Médias/Loisirs - Vestiaires saison 3 : France 2 diffuse depuis novembre une nouvelle série du programme humoristique court « Vestiaires » dont l'action se déroule dans une piscine publique. Des nageurs handicapés s'y rencontrent et vivent des aventures burlesques au contact des valides. Les épisodes, diffusés en début d'après-midi, peuvent également être regardés en ligne sur le site de France 2.

Tourisme - Reportages en vidéo : deux frères, Rudy et Julien, dont l'un se déplace en fauteuil roulant, font découvrir sur Handilol les joies et difficultés qu'ils rencontrent lors de leurs voyages en France et en Europe. Outre un texte présentant leur séjour, ils diffusent une vidéo très dynamique qui montre les différents lieux qu'ils ont visités (Paris, Lyon, Montpellier, Barcelone, Rome, Venise), dans une réalisation rythmée et musicale. Ils proposent également leur vécu dans différents modes de transports et services au public, des témoignages et conseils pratiques.

● **Han'dizou 35** est édité au trimestre. Pour celui de avril-mai-juin 2014, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le **15 mars 2014**

● **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine :** 40 rue Danton, 35700 Rennes.
Tirage : 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Francis Renard

Comité de Rédaction :
Patrick Aubry, Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Jean-Yves Le Houëzec, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.

Informations sur ce numéro :
Francis Renard,
Tel : 02 99 84 26 66

ANNONCES

👉 **A vendre :** A vendre : bateau de 2012, coque de 1997 reconditionnée, 6m80 long, 2m25 large, 6 personnes et accès aux personnes à mobilité réduite, moteur Evenrude 115cv, visible à Concarneau. 24000 €. Tél. 09.51.00.29.29. ou 06.63.27.21.16. Site : www.handi-nautique.fr